



Vers une aggravation de la crise alimentaire ?

Changement climatique, sécurité alimentaire et droit à l'alimentation

Mentions légales

Publié par :

Diakonisches Werk der EKD e.V.

pour « Brot für die Welt » et

« Diakonie Katastrophenhilfe »

Stafflenbergstrasse 76

D-70784 Stuttgart, Allemagne

Téléphone : ++49 711/2159-0

E-mail : info@brot-fuer-die-welt.de, info@diakonie-katastrophenhilfe.de

www.brot-fuer-die-welt.de

www.diakonie-katastrophenhilfe.de

Germanwatch e.V.

Kaiserstr. 201

D-53113 Bonn, Allemagne

Téléphone ++49 228/60492-0

E-mail : info@germanwatch.org

www.germanwatch.org

Auteurs : Thomas Hirsch, Christine Lottje

Cette publication se base sur l'étude « Climate Change, Food Security and the Right to Food » publiée en 2008 par « Brot für die Welt », Diakonie Katastrophenhilfe et Germanwatch. Les auteurs de cette étude sont Christoph Bals, Sven Harmeling et Michael Windfuhr avec les contributions régionales de Stephen O. Anyango (Département des sciences environnementales, Kenyatta University, Kenya) et Victor Orindi (Centre international de recherche et de développement, Kenya), Ferdousur Rahman, Mizanur Rahman Bijoy, Nusrat Habib et Umme Kulsum (Prodipan et NCC-B, Bangladesh).

Équipe d'édition : Thorsten Göbel

Mise en page : Jörg Jenrich

Responsable : Thomas Sandner

Photo de couverture : Christof Krackhardt

Art. Nr. : 129 600 090

Stuttgart, octobre 2009

Vers une aggravation de la crise alimentaire ?

Changement climatique, sécurité alimentaire et droit à l'alimentation

Sommaire

Sommaire

1	Le changement climatique – un défi pour la sécurité alimentaire	5
2	Modification des conditions climatiques	7
3	L'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la manière de l'adapter	9
4	Changement climatique, le droit à une alimentation adéquate et comment évaluer la vulnérabilité	14
5	Résistance et capacité de réaction dans les pays en voie de développement	18
6	Capacité de réaction au niveau local et communautaire	21
7	Capacité de réaction au niveau international	24
8	Conclusions et recommandations	25
	Bibliographie	26

Figures

Figure 1 :	impacts du changement climatique par secteurs à différents niveaux de hausse de la température	8
Figure 2 :	changement climatique et sécurité alimentaire	9
Figure 3 :	impacts du changement climatique et objectifs du millénaire pour le développement en Afrique	12
Figure 4 :	éléments des profils de vulnérabilité	16

Tableaux

Tableau 1 :	typologie de la faim	14
Tableau 2 :	mesures d'adaptation dans des secteurs vulnérables clés mises en avant dans les communications nationales de pays en voie de développement	19
Tableau 3 :	options politiques pour la conception de politiques d'adaptation locales	21

1 Le changement climatique – un défi pour la sécurité alimentaire

Le changement climatique menace d'aggraver la situation alimentaire mondiale déjà critique. Le quatrième rapport d'évaluation (Fourth Assessment Report, FAR) du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) fournit une évaluation critique des impacts possibles du changement climatique sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les personnes pauvres et vulnérables des pays en voie de développement qui, si elles n'en souffrent pas déjà, sont menacées par la faim et la malnutrition, seront encore plus fortement frappées, comme le montrent de nombreuses études et l'expérience sur le terrain.

L'augmentation considérable et scandaleuse du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde, de 852 millions à au moins un milliard de personnes, rapportée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres institutions des Nations unies pour la période allant de 2007 à 2009, est extrêmement alarmante. Cette évolution doit être contrée par une action de correction rapide et efficace aux niveaux local, national et international. La nourriture nécessaire est toujours disponible. Vaincre la faim n'est pas tant une question d'augmentation de la production (pour le moment), mais bien plus une question de volonté politique de s'attaquer au manque d'accès (économique) à la nourriture des personnes souffrant de la faim. Le changement climatique risque de diminuer l'accès des populations pauvres à la nourriture et à l'eau en entraînant de nouvelles hausses de prix.

Si les tendances actuelles d'augmentation de la température globale, de changement des régimes pluviométriques, de fonte des glaciers, d'élévation du niveau des mers et de multiplication et intensification des désastres météorologiques tels que les sécheresses, les inondations et les tempêtes, persistent, la production alimentaire mondiale sera sévèrement menacée dans les années et les décennies à venir. Tandis que les effets négatifs sont déjà de plus en plus visibles dans les zones tropicales et subtropicales, en particulier en Asie centrale, du Sud

et du Sud-Est, ainsi que dans les zones touchées par la sécheresse ou les inondations en Afrique subsaharienne, de nombreuses autres régions agricoles, y compris des régions au climat tempéré, pourraient se retrouver dans une situation inconfortable dans un proche avenir.

Dans les perspectives de sécurité alimentaire, le changement climatique arrive en tête de tous les problèmes déjà existants dans le domaine de la sécurité alimentaire dans beaucoup de régions du monde. Cela comporte un énorme potentiel d'aggravation de la marginalisation de populations vulnérables et d'installation durable de la famine au lieu de son éradication progressive telle que le prévoient les Nations unies dans leurs objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le changement climatique représente par conséquent un grand défi pour la sécurité alimentaire mondiale, nationale et locale. Que faut-il, techniquement, économiquement et politiquement, pour assurer aujourd'hui et demain la concrétisation du droit humain fondamental à une nourriture adéquate et à l'eau ? Comment l'agriculture peut-elle s'adapter aux conditions climatiques en mutation ? Comment peut-on améliorer la résistance des systèmes de production alimentaire aussi bien locaux que régionaux ?

En 2006, « Brot für die Welt » (Pain pour le Monde) accompagné de Diakonie Katastrophenhilfe (DKH, Diakonie Aide d'urgence) et Germanwatch ont lancé un procédé d'étude intensif sur les impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire. Il en a résulté une étude complète publiée en 2008 se concentrant sur les risques particuliers pour ces personnes et groupes souffrant de malnutrition. Celle-ci a systématisé la manière dont la grande tendance mondiale du changement climatique peut avoir un impact sur ces groupes marginalisés. À cet effet ont été menées une étude générale et des études régionales en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ce document est une version actualisée des conclusions de ces études.

Depuis la publication de l'étude principale, les problèmes de changement climatique et de sécurité alimentaire ont fait l'objet d'une attention croissante au sein des négociations en lien avec le climat dans le cadre

Changement climatique et crise alimentaire | Étude

de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques UNFCCC (CCNUCC), mais aussi d'autres institutions des Nations unies. L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) met en garde contre les conséquences négatives, en particulier pour les petits propriétaires et fermiers pratiquant une agriculture de subsistance dans les régions déjà marginalisées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Dans ses récents exposés à l'UNFCCC, la FAO souligne l'importance du secteur agricole dans le combat contre le changement climatique, mais aussi la nécessité de réduire et d'adapter le changement climatique pour atteindre la sécurité alimentaire.

Les impacts du changement climatique sur les droits de l'homme et l'importance des droits de l'homme pour un futur traité sur le climat ont longtemps été négligés lors des négociations sur le climat. Lors de la conférence sur le changement climatique à Poznan (Pologne) en décembre 2008, « Brot für die Welt », Germanwatch et Care International ont exposé une approche d'adaptation basée sur les droits de l'homme à une époque où une telle approche n'entrait pas en ligne de compte dans les négociations. Dès lors, les organisations non gouvernementales (ONG), en particulier, en ont saisi toute l'importance et ont commencé à intégrer les droits de l'homme comme principe directeur pour un traité post 2012 sur le climat devant être convenu lors de la conférence sur le changement climatique à Copenhague en décembre 2009.

Compte tenu de la menace d'une plus grande famine, le Conseil des droits de l'homme (CDH) des Nations unies a également parlé des droits de l'homme et du changement climatique lors de sa dixième session en mars 2009, basée sur une étude qui sera présentée à Copenhague. En juin 2009 a été organisée une table ronde sur ce problème, dont les résultats devraient également alimenter les négociations sur le climat des Nations unies.

Cependant, ces discussions sont jusqu'à présent restées largement isolées, l'intégration et la coopération n'en étant encore qu'à leurs débuts. La prochaine étape consiste à rassembler les différents arguments et acteurs

pour qu'ils continuent leurs discussions. La cohérence entre les politiques d'adaptation, de sécurité alimentaire et de droits de l'homme doit être améliorée et doit intégrer les connaissances sur l'agriculture et le changement climatique qui se développent rapidement.

2 Modification des conditions climatiques

Les impacts du changement climatique ont une influence sur la sécurité alimentaire aussi bien au niveau mondial que national et local.

Le quatrième rapport d'évaluation du GIEC, groupe de travail II, a résumé certaines tendances majeures qui montrent que beaucoup de systèmes naturels sont affectés par des processus similaires inhérents au changement climatique, en particulier ceux liés à l'élévation de la température (GIEC 2007, 2007) :

(1) Il est absolument certain que les systèmes naturels sont affectés sur tous les continents par les changements en termes de neige, glace et de sols gelés, y compris le pergélisol. Cette conclusion inclut l'agrandissement et la multiplication des lacs glaciaux, augmentant l'instabilité du sol dans les régions soumises au pergélisol, les éboulements de rochers dans les zones montagneuses, ainsi que des changements importants dans les écosystèmes en Arctique et en Antarctique.

(2) Concernant les systèmes hydrologiques, il est absolument certain que beaucoup de rivières alimentées par les glaciers et la neige vont connaître des débordements et un pic de crue au début du printemps. On prévoit en outre un réchauffement des lacs et des rivières dans de nombreuses régions.

(3) Il est également absolument certain que le réchauffement récent affecte fortement les systèmes biologiques terrestres, entraînant par exemple une précocité des phénomènes printaniers tels que le développement des feuilles, la migration des oiseaux et la ponte des œufs.

(4) De nouvelles études indépendantes ont montré que la hausse de la température de l'eau allait avoir des effets sur les systèmes biologiques marins et d'eau douce. Cela entraînera des changements d'habitats et des migrations précoces de poissons dans les rivières, et contribuera à des déplacements d'habitats ainsi qu'à des changements en termes d'algues, de planctons et d'abondance de

poissons dans les océans de hautes latitudes et les lacs de hautes altitudes.

(5) Les zones climatiques seront déplacées vers le haut ou les pôles. Les tendances linéaires peuvent aller de pair avec la possibilité de croissance rapide de changements non linéaires et potentiellement catastrophiques.

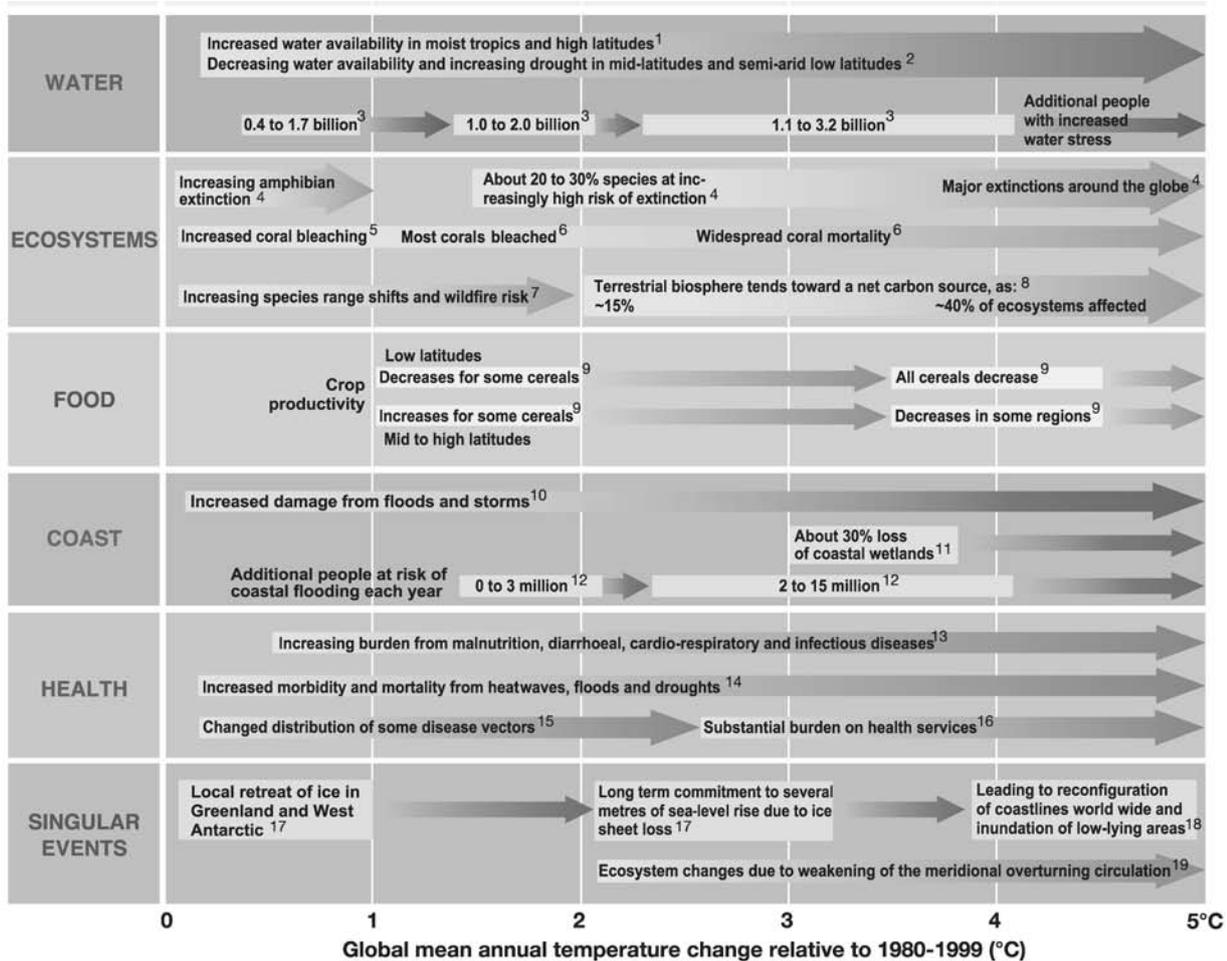
La relation entre le climat mondial et le système terrestre est complexe, en particulier du fait que les éléments moteurs climatiques et non climatiques sont en corrélation. De plus, les processus non linéaires contiennent plusieurs boucles de rétroaction, et ces boucles sont très difficiles à prévoir. L'histoire de la Terre montre que des processus non linéaires se sont produits assez souvent, en particulier durant l'Holocène (p. ex. les 10 000 dernières années).

Les courants océaniques ont souvent diminué brutalement, les couches de glace soudainement fondu, ou des moussons se sont abattues de manière inattendue. Souvent, de petites perturbations suffisent à entraîner des changements fondamentaux. Des simulations basées sur les connaissances de changements climatiques soudains dans le passé et l'école scientifique d'analyse de processus hautement complexes, établie dans les années 1970, soutiennent la thèse selon laquelle notre climat et notre système terrestre pourraient réagir avec une grande ampleur à la hausse des températures entraînée par le changement climatique anthropogénique.

(6) Les pays et groupes de pays seront touchés différemment. De nombreuses études indiquent que les impacts du changement climatique vont concerner disproportionnellement les pays en voie de développement et les personnes pauvres au sein de ces pays.

(7) Les populations dans les pays en voie de développement sont généralement exposées à des risques relativement élevés d'impacts négatifs dus au changement climatique (GIEC 2001, 12). Cela devrait entraîner des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire dans de nombreux pays vulnérables en voie de développement. Ils auront besoin d'aide pour financer et mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires.

Figure 1 : impacts du changement climatique par secteurs à différents niveaux de hausse de la température



The 19 footnotes refer to the 19 chapters of the IPCC Working Group II report from 2007. See Parry et al. 2007

Source : Parry et al. 2007, 66

L'étude de « Brot für die Welt » et de ses partenaires est par conséquent basée sur l'hypothèse selon laquelle une réponse bidimensionnelle au changement climatique est nécessaire : éviter l'incontrôlable et contrôler l'inévitable.

Éviter l'incontrôlable signifie atténuer l'impact du changement climatique et éviter l'apparition de changements climatiques dangereux. Un consensus émergent parmi les scientifiques établit que le réchauffement mondial doit être limité à une hausse de température bien inférieure à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Pour atteindre cet objectif, les pays industrialisés doivent être les premiers à faire des efforts de réductions drastiques des émissions. À l'échelle mondiale, une réduction de 50 à 85 % des émissions d'ici à 2050 est nécessaire et les émissions réelles de CO₂ devraient commencer à diminuer vers 2017 au plus tard.

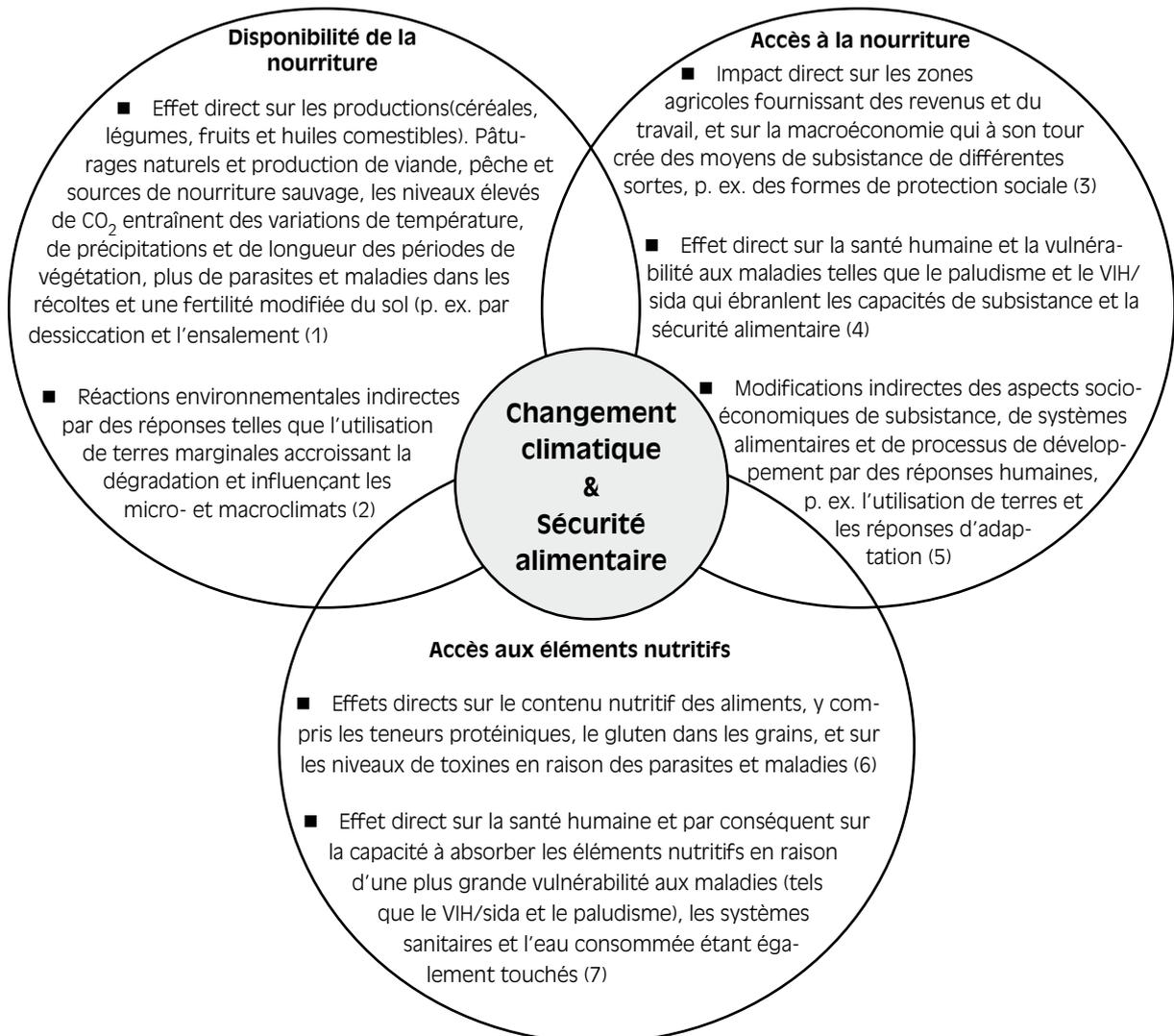
Contrôler l'inévitable signifie que des politiques d'adaptation solides sont nécessaires pour faire face aux conséquences inévitables du changement climatique, dont certaines sont déjà visibles et considérables.

3 L'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la manière de l'adapter

L'impact du changement climatique sera particulièrement important pour les petits propriétaires et les fermiers pratiquant une agriculture de subsistance, qui représentent la majorité des personnes souffrant de la faim. Leur système de subsistance, en particulier dans

les basses latitudes, sera affecté par des changements majeurs dus au changement climatique. L'agriculture sera affectée par des changements de température et de précipitation ainsi que par l'augmentation de CO₂ avec des impacts sur les productions d'aliments et de cultures destinées à la vente. La productivité du bétail et de la pêche sera également affectée, tout comme les revenus potentiels issus des activités de collecte en forêt. La figure 2 résume la relation entre les impacts du changement climatique et la sécurité alimentaire pour les populations rurales pauvres.

Figure 2 : changement climatique et sécurité alimentaire



Source : basé sur Boko et al. 2007, 455

Impacts régionaux du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Afrique

En résumant les conclusions du quatrième rapport d'évaluation au sujet de l'Afrique, il devient évident que le changement climatique a le potentiel de compromettre la capacité de beaucoup de sociétés africaines à atteindre les différents OMD et à améliorer la sécurité alimentaire. Les experts du GIEC prévoient une réduction de la zone adaptée à l'agriculture, de la longueur de la période de végétation et des potentiels de production, en particulier le long des limites des zones arides et semi-arides. Les productions agricoles alimentées par l'eau de pluie devraient diminuer de jusqu'à 50 % dans certains pays, et ce dès 2020 (GIEC 2007, 13). De même, le nombre de personnes confrontées à un stress hydrique croissant va considérablement augmenter pour passer de 75 à 250 millions durant les 15 prochaines années (avec une augmentation supplémentaire jusqu'à 2050). Cela sera particulièrement le cas en Afrique du Nord et du Sud. De plus, la diminution des ressources halieutiques dans les grands lacs devrait avoir une répercussion négative sur les approvisionnements locaux de nourriture. Ce résultat est dû à la hausse de la température de l'eau et pourrait être aggravé par la surpêche permanente.

Outre les impacts directs du changement climatique sur la sécurité alimentaire et les OMD, la recherche accorde ces derniers temps une attention toute particulière au rôle que joue la pénurie d'eau ou la disponibilité réduite de la nourriture dans l'émergence de conflits, fréquemment due à une compétition grandissante pour des ressources rares. Ceux-ci pourraient aggraver encore plus les moyens de subsistance des personnes. Le changement climatique est déjà un facteur important à la source de certains conflits en cours, comme l'ont conclu plusieurs experts pour le conflit du Darfour, où un déclin à long terme des précipitations a largement contribué à la rareté de l'eau douce disponible (Ban-Ki Moon, 2007). Dans le sud du continent africain, le changement climatique devrait affaiblir encore plus les potentiels agricoles de pays faisant partie des plus pauvres de la planète. Cela devrait aggraver le niveau de sécurité humaine et limiter les capacités des gouvernements.

Les groupes les plus vulnérables comprennent les petits fermiers se reposant sur une production agricole pluviale, les éleveurs pratiquant le pastoralisme, et les pêcheurs. Des communautés de tout le continent ont développé des moyens leur permettant de faire face aux impacts des catastrophes climatiques dans le temps. Les sécheresses et inondations ne sont pas un phénomène nouveau pour ces populations africaines. Cependant, la fréquence et l'intensité croissantes de ces phénomènes rendent inefficaces certaines des stratégies appliquées avec succès par le passé.

Pour les fermiers, la polyculture servait à s'assurer contre une mauvaise récolte en totalité ; la rotation culturale prenait en compte le rajeunissement des sols maintenant la production à des niveaux raisonnables. Les éleveurs pratiquant le pastoralisme migraient vers des zones plus favorables en période de sécheresse, troquaient des animaux contre des céréales et d'autres produits provenant des communautés voisines, et gardaient des animaux chez des amis et des parents à un autre endroit, comme une sorte d'assurance. Les changements climatiques rapides de ces dernières années ont rendu impraticables certaines de ces stratégies, tandis que d'autres pourraient être bientôt inefficaces en raison du climat changeant encore rapidement. Il apparaît en outre que les stratégies du savoir-faire et d'adaptation s'affaiblissent en raison du changement d'utilisation des terres et de pressions socio-politiques et culturelles.

Impacts régionaux du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Asie

En Asie, on prévoit un réchauffement moyen total de la surface de 2,0 à 4,5 °C d'ici à la fin de ce siècle. Des augmentations de précipitations sont très vraisemblables dans les hautes latitudes, tandis que des baisses sont vraisemblables dans la plupart des régions subtropicales (Christensen et al., 2007). Selon les rapports, les glaciers d'Asie centrale, de l'ouest de la Mongolie, du nord-est de la Chine et du plateau tibétain fondent plus rapidement ces dernières années qu'auparavant (Pu et al., 2004). Des changements ont également été observés dans des phénomènes climatiques extrêmes, tels qu'une plus grande fréquence de précipitations plus intenses, la fréquence et l'intensité croissantes des inondations, de la sécheresse et des cyclones tropicaux.

Le quatrième rapport d'évaluation du GIEC prévoit un risque accru de famine en Asie du Sud en raison d'une baisse de 30 % de la production céréalière. Cela pourrait entraîner un risque de famine pour quelque 266 millions d'Asiatiques en 2080. Un déclin de la productivité nette des terres et de la production laitière est également prévu. Les besoins en eau pour l'agriculture vont augmenter entre 6 et 10 % pour 1 °C de hausse de température. Le système relatif à l'eau pourrait être fortement affecté. En règle générale, on prévoit un déclin

de la disponibilité de l'eau. Près de 1 milliard de personnes sera affecté par cette diminution en Inde et en Asie du Sud. La fonte des glaciers himalayens va changer les caractéristiques de ruissellement des rivières dans la région. Sur les côtes, la qualité de l'eau pourrait souffrir de l'intrusion d'eau salée qui pourrait également influencer le nombre de larves de poisson. Le Bangladesh (3), le Vietnam (4) et l'Inde (7) sont parmi les 10 pays les plus touchés par les effets météorologiques extrêmes selon l'indice des risques climatiques (Climate Risk Index, CRI) pour 1997-2006 (Harmeling, 2007). Les projections pour l'avenir en matière de pénurie de nourriture montrent que l'Asie du Sud et du Sud-Est seront très vulnérables avec une forte certitude, tandis que l'Asie de l'Est sera très vulnérable avec une très forte certitude. Les grands deltas densément peuplés d'Asie et les grandes agglomérations (p. ex Bangkok, Shanghai, Tianjin) sont vulnérables aussi bien aux effets du changement climatique qu'à l'augmentation du niveau de la mer. 2 500 km² de mangroves en Asie pourraient être perdus si le niveau de la mer monte d'un mètre. Environ 1 000 km² de terre cultivée et de zone de culture de produits maritimes pourraient devenir des marais salants au Bangladesh (Cruz et al., 2007).

L'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire sera substantiel, et de meilleures évaluations régionales et locales vont clarifier un peu plus ces impacts à des échelles et objectifs adaptés à développer des mécanismes de lutte et des stratégies d'adaptation.

Jusqu'à présent, le débat est fortement orienté sur les problèmes de sécurité alimentaire mondiale, c'est-à-dire sur l'équilibre mondial de la quantité et de l'endroit où la nourriture peut être produite.

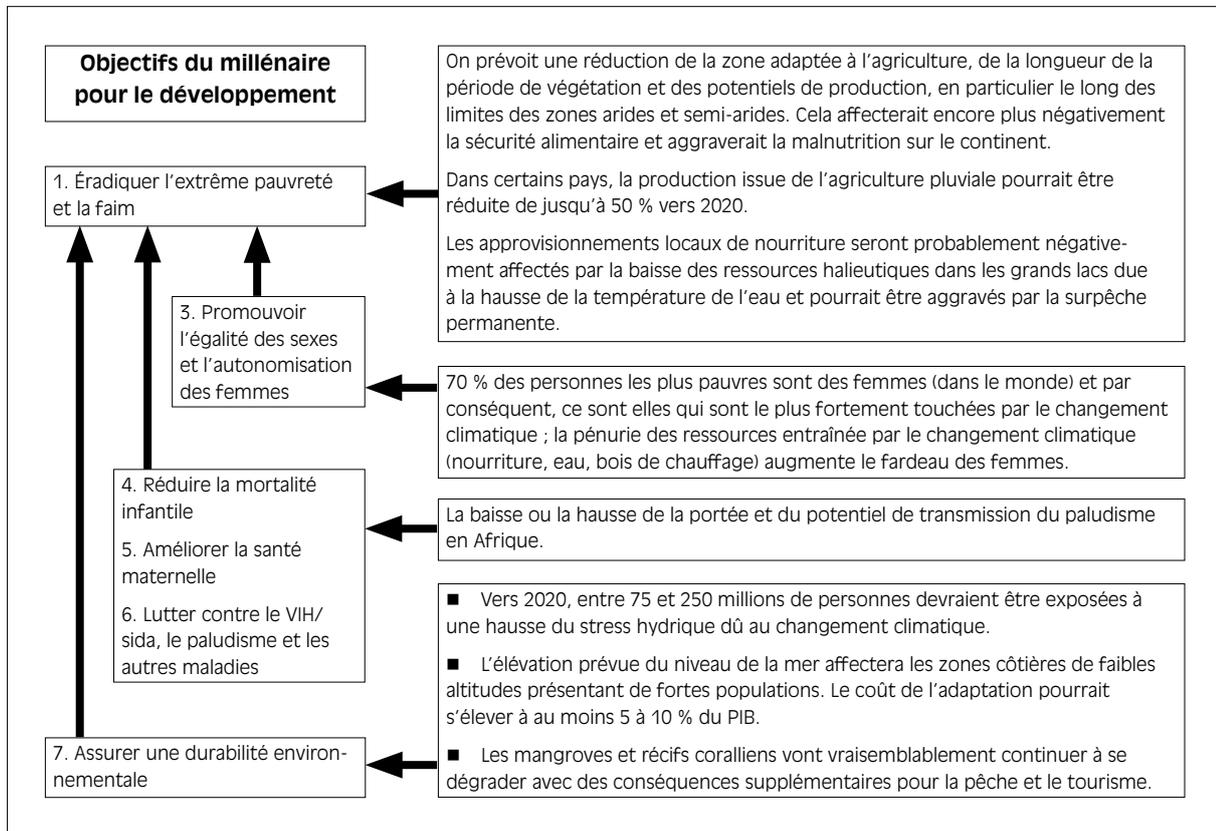
Cependant, il est de la plus grande importance que les effets sur les ménages soient également pris en compte lors de la détermination des impacts pour la faim et la malnutrition. Le changement climatique va avoir un impact sur des personnes et des groupes déjà vulnérables

à l'insécurité alimentaire, mais de nouveaux groupes seront également affectés par le changement climatique.

L'adaptation demande un investissement conséquent dans l'infrastructure, notamment pour des barrages, des installations de stockage résistantes aux inondations, des techniques permettant de réduire les pertes d'eau dans les systèmes de distribution, etc. Cela nécessite de surveiller les phénomènes météorologiques extrêmes et de développer des stratégies d'alerte lors de catastrophes.

On prévoit une augmentation des prix pour l'énergie, les produits agricoles, l'eau et les importations de nourriture. Le renforcement des capacités dans les communautés particulièrement exposées aux risques ainsi que dans les administrations nationales, régionales et locales

Figure 3 : impacts du changement climatique et objectifs du millénaire pour le développement en Afrique



Source : illustration de Germanwatch basé sur IPCC 2007b

revêt la plus haute importance et demandera des ressources. Des coûts supplémentaires considérables seront nécessaires pour une adaptation appropriée dans les pays en voie de développement. Les estimations de coûts en 2007 vont d'au moins 50 milliards de dollars US (Oxfam) à 28-67 milliards de dollars US vers 2030 (UNFCCC) et même 86 milliards de dollars US vers 2015 (UNDP).

En raison des impacts du changement climatique et des ressources qui seront nécessaires pour s'y adapter, les ressources qui auraient sans cela été à disposition pour réaliser les OMD pourraient être détournées pour les mesures d'adaptation. La réalisation des OMD pourrait en outre être influencée par l'impact direct du changement climatique sur la nourriture, l'eau et la santé.

« La manière dont le monde traite le changement climatique aujourd'hui aura des conséquences directes sur les perspectives de développement humain d'une grande partie de l'humanité. » (PNUD, 2007 : 8, voir figure 3)

Les récentes séries de négociations sur le climat ont montré que les coûts d'adaptation et le sous-financement des gagnants du changement climatique reste un point litigieux majeur. Cela est vrai malgré la bonne volonté de beaucoup de pays développés à travailler ensemble pour obtenir un nouveau régime climatique. Cependant, lors des négociations de Poznan en décembre 2008 et de Bonn en mars et juin 2009, les pays les plus développés, et parmi eux l'Union européenne (UE), n'ont pas donné leur accord pour une action concrète destinée à aug-

Impacts régionaux du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Amérique latine

Comme sur les autres continents, la production de céréales en Amérique latine peut augmenter dans les régions au climat tempéré tandis que dans les régions sèches, le changement climatique devrait encourager les processus de salinisation, et les zones disponibles pour la culture céréalière et pour le pâturage diminueront (Magrin et al. 2007). Des changements d'utilisation des sols ont eu lieu ces dernières années et ont intensifié l'utilisation de ressources naturelles et aggravé de nombreux processus de dégradation des sols. Le GIEC rapporte qu'au moins trois quarts des sols secs sont modérément ou sévèrement affectés par les processus de dégradation.

La variabilité du climat et les phénomènes climatiques extrêmes ont sévèrement affecté l'Amérique latine. Le nombre de phénomènes extrêmes, qu'il s'agisse d'ouragans, d'inondations ou de sécheresse amazonienne (2005), a été élevé ces dernières années. Mais des paramètres habituels sont également en train de changer. Des augmentations de précipitations ont été observées dans le sud-est du Brésil, en Uruguay, dans la pampa argentine et dans certaines parties de la Bolivie. Si elles ont augmenté la fréquence des inondations, ces précipitations ont également eu un impact positif sur la

production céréalière. D'un autre côté, une tendance à la baisse des précipitations a été observée dans le sud du Chili, dans le sud-ouest de l'Argentine, dans le sud du Pérou, et dans l'ouest de l'Amérique centrale. Suite à la montée des températures, le GIEC constate que la tendance de la glace à reculer s'accélère, sauf dans le sud des Andes. Ce problème est crucial pour le Pérou, la Bolivie, la Colombie et l'Équateur, où la disponibilité de l'eau est déjà compromise en raison de la consommation et de la production d'électricité dans des centrales hydroélectriques. Le nombre net de personnes souffrant de stress hydrique en raison du changement climatique devrait passer de 7 à 77 millions (Magrin et al., 2007).

Le changement climatique augmente le risque de voir de grandes parties de l'Amazonie se transformer de forêt tropicale en savane dans les décennies à venir. Le risque est encore plus élevé dans l'est de l'Amazonie et dans les forêts tropicales du centre et du sud du Mexique. Cela pourrait aller de pair avec la substitution de la végétation semi-aride par de la végétation aride dans certaines parties du nord-est brésilien et dans la plus grande partie du centre et du nord du Mexique.

menter le financement pour l'adaptation ainsi que pour le soutien au transfert technologique et l'atténuation du changement climatique dans les pays développés.

Dans le même temps, il y a des exemples encourageants en provenance des pays développés qui montrent leur volonté à agir au niveau national pour combattre le changement climatique. L'Afrique du Sud fut le premier pays à développement rapide à accepter que ses émissions atteignent leur sommet entre 2020 et 2035. En décembre 2008, le Mexique s'est fixé comme objectif national pour 2050 de baisser de 50 % ses émissions par rapport au niveau de 2002.

4 Changement climatique, le droit à une alimentation adéquate et comment évaluer la vulnérabilité

Le concept de « sécurité alimentaire » est un concept-clé des Nations unies pour mesurer la situation de personnes et de groupes quant à la nourriture et la nutrition. La dernière définition standard utilisée par la FAO est la suivante :

« la sécurité alimentaire est réelle lorsque toutes les personnes ont à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritionnelle pour couvrir leurs besoins alimentaires journaliers et leurs préférences de nourriture pour une vie active et saine. Pour atteindre la sécurité alimentaire, les quatre dimensions qu'elle comporte doivent être réunies. Celles-ci sont : la disponibilité, stabilité, accessibilité, et l'utilisation. » (FAO 2007, 6)

L'étude de « Brot für die Welt » et de ses partenaires distingue trois niveaux de sécurité alimentaire pour dé-

crire des groupes et personnes vulnérables aux effets du changement climatique.

(1) La sécurité alimentaire à une échelle mondiale est le niveau permettant d'analyser les tendances générales et de comprendre quels effets le changement climatique pourrait avoir sur la production agricole, la pêche et la production animale au niveau mondial. Cela est important car ces tendances vont se retrouver dans les prix agricoles et influenceront les décisions des producteurs dans le monde entier.

(2) La sécurité alimentaire au niveau national : c'est à ce niveau que sont prises la plupart des décisions de politique agricole. On décidera ici si les problèmes de sécurité alimentaire sont couverts par les importations et combien de ressources financières sont disponibles pour les politiques agricoles nationales. Les éléments centraux des politiques d'adaptation seront définis au niveau national.

(3) La sécurité alimentaire au niveau des ménages : sans une étude détaillée des impacts au niveau des ménages, l'analyse ne permettrait pas de comprendre les difficultés et les contraintes spécifiques auxquelles chaque personne fait face en matière de sécurité ali-

Tableau 1 : typologie de la faim

Ménages produisant de la nourriture dans des environnements présentant de forts risques et dans des zones reculées	Environ 50 % de la population souffrant de la faim
Ménages ruraux non agricoles	22 % de la population souffrant de la faim
Ménages urbains pauvres	20 % de la population souffrant de la faim
Bergers, pêcheurs et ménages dépendant de la forêt	8 % de la population souffrant de la faim
Individus vulnérables	Femmes enceintes et allaitantes vulnérables et leurs nourrissons, enfants du préscolaire, malades chroniques ou handicapés
Personnes touchées par des phénomènes extrêmes	Approx. 60 millions
Insécurité alimentaire en lien avec le VIH	Nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire avec des adultes ou des enfants atteints par le VIH : env. 150 millions

Source : UN Millennium Project/UNDP 2003

mentaire. Ces connaissances sont déterminantes pour mettre au point des politiques d'adaptation adéquates qui aident ces groupes, en particulier les producteurs marginaux et les consommateurs vulnérables, qui sont le plus susceptibles d'être touchés par l'insécurité alimentaire.

Environ 80 % des personnes souffrant de la faim vivent dans des zones rurales, la moitié d'entre elles sont des paysans disposant d'une petite propriété (voir tableau 1). Cette situation devrait persister selon les prévisions. Alors que la population urbaine pauvre est le groupe de personnes souffrant d'insécurité alimentaire qui connaît la plus forte croissance, on prévoit que plus de 50 % des personnes souffrant de la faim habiteront dans des zones rurales en 2050.

La majorité de ces groupes vivent dans des conditions d'extrême marginalité. Ils vivent souvent dans des endroits géographiquement isolés, dans des zones écologiquement vulnérables, sur des versants montagneux, ou encore dans des zones touchées par la sécheresse ou dans des forêts humides, etc. Ils n'accèdent que difficilement aux moyens de transport, tels que les routes, et donc aux marchés où ils peuvent vendre leurs marchandises. La plupart d'entre eux ont un accès limité ou inadéquat aux services de vulgarisation, aux crédits ou aux mécanismes d'assurance.

L'absence de réforme agraire contraint les ménages agricoles pauvres et marginaux à utiliser des terres fortement exposées aux catastrophes comme les inondations et sécheresses. En règle générale, ils sont aussi politiquement marginalisés et n'ont pas d'influence sur la politique locale ou nationale.

Pour traiter de manière adaptée les impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire, le travail doit commencer par une bonne analyse de ces groupes qui sont déjà aujourd'hui particulièrement marginaux. Étant donné le rôle fondamental que joue la marginalisation dans le débat sur la sécurité alimentaire, il est évident que les problèmes de production agricole et alimentaire ne peuvent pas être traités simplement au niveau technique.

La situation des populations rurales pauvres a été aggravée par le fait que les zones rurales ont été négligées lors de l'élaboration de politiques régionales, nationales et internationales. Pendant longtemps, la politique s'est concentrée sur les investissements dans l'industrie et l'infrastructure urbaine, entraînant ainsi une baisse importante du budget alloué aux zones rurales, souvent supérieure à 50 %. La même chose s'est produite avec les budgets d'aide bi- et multilatérale.

Une étude récente menée par la FAO et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a souligné que les prix des produits alimentaires devraient baisser par rapport à leur pic récent mais resteront néanmoins supérieurs à la moyenne de ces 10 dernières années (OCDE/FAO 2008).

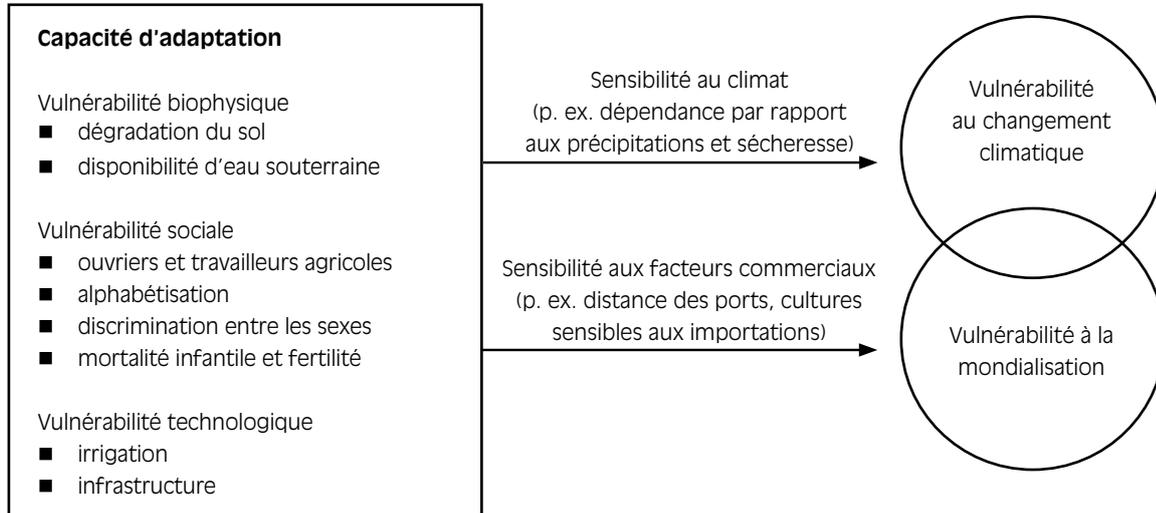
L'étude résume tous les facteurs contribuant à un scénario à long terme où la demande croissante va de pair avec les limites dans les ressources de production alimentaire, en particulier pour le sol et l'eau. Si ce scénario ne conduit pas nécessairement à une pénurie alimentaire dans les années à venir, il indique que les prix des produits agricoles ne vont pas descendre aux niveaux qui prévalaient ces dernières décennies.

Le changement climatique affectera plusieurs facteurs qui ont une influence du côté de l'offre. Les gouvernements doivent relever ce défi lorsqu'ils décident des politiques d'adaptation au changement climatique et appliquent le droit à une alimentation adéquate.

Le droit humain à une nourriture adaptée fait partie du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR). Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels donne la définition suivante :

« Le droit à une nourriture suffisante est réalisée lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer. » (CDESC 2002)

Figure 4 : éléments des profils de vulnérabilité



Source : basé sur TERI 2003

Cela est en outre développé dans les « Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale » adoptées en novembre 2004 par le Conseil de la FAO (FAO 2004). Avec les conventions sur les droits de l'homme, les gouvernements ont l'obligation de respecter, protéger et satisfaire le droit à une alimentation adéquate, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. De plus, cela inclut des critères de transparence et de non-discrimination ainsi que des mécanismes de recours.

Il est important de clarifier la relation entre le terme sécurité alimentaire, le droit à une alimentation adéquate et le concept de la souveraineté alimentaire. Tandis que la sécurité alimentaire décrit un objectif, le droit à une alimentation adéquate oblige les gouvernements à répondre au problème de la faim et de la malnutrition. Un système de surveillance basé sur les droits de l'homme mesure le niveau d'accomplissement des obligations relatives aux droits de l'homme par les gouvernements. Il analyse également si les gouvernements utilisent leurs ressources respectives de manière adéquate et le plus raisonnablement possible pour garantir intégralement ces droits, alors qu'un système de surveillance de la

sécurité alimentaire analyse le nombre de personnes mal nourries et à quel degré. Un troisième terme prend actuellement de plus en plus d'importance au sein des débats des organisations de la société civile s'occupant de problèmes tels que la faim, la malnutrition et le développement durable : la souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire est un concept politique développé à l'origine dans le contexte de La Via Campesina, un mouvement de paysans international. La souveraineté alimentaire a été développée en tant que concept pour protester contre la négligence dont sont victimes les zones rurales et le développement agricole dans les politiques nationales et internationales.

L'agriculture, la sylviculture et la pêche sont toutes les trois sensibles aux conditions climatiques. Le changement climatique va par conséquent affecter le revenu de groupes vulnérables dépendant des ressources et produits dérivés de ces secteurs. L'échelle des effets directement négatifs et positifs varie en fonction de la situation géographique correspondante. Cependant, des projections à un niveau macroéconomique ne sont pas suffisantes pour identifier les groupes les plus vulnérables au sein des régions ou des pays. Les évaluations de vulnérabilité aux niveaux national et communau-

taire sont primordiales pour développer des réponses adéquates à l'insécurité alimentaire. L'évaluation de la vulnérabilité d'une région ou d'une communauté par rapport à des facteurs de contrainte non climatiques est la première étape nécessaire. Elle doit ensuite être élargie en considérant les vulnérabilités par rapport aux facteurs liés au climat (voir figure 4). Il en résultera des évaluations générales de vulnérabilité au changement climatique, mais qui peuvent également être transcrites en évaluations des risques liés au changement climatique dans un secteur spécifique, par exemple en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Le changement climatique va avoir un impact sur des groupes déjà exposés au risque d'insécurité alimentaire, mais affectera également de nouveaux groupes qui vont devenir vulnérables en raison du changement des conditions climatiques dans leur région. De nombreux groupes vulnérables ont déjà développé des stratégies traditionnelles pour augmenter leur résistance, mais leur capacité à s'adapter au changement climatique est souvent limitée en raison de leur marge de manœuvre extrêmement faible.

5 Résistance et capacité de réaction dans les pays en voie de développement

S'adapter au changement climatique est un défi de taille pour les pays en voie de développement. Le rapport du GIEC montre que les plus pauvres pays sont les plus vulnérables au changement climatique. Leur résistance limitée et leur capacité de réaction sont une raison importante de cette faiblesse particulière.

L'adaptation couvre des domaines très différents tels que les services météorologiques, les systèmes d'alerte précoce, la gestion des risques de catastrophe, les services de vulgarisation, l'infrastructure et beaucoup d'autres domaines. L'adaptation agricole est un autre domaine important couvrant des changements nécessaires dans l'utilisation de cultures et variétés agricoles, la gestion de l'irrigation et l'aménagement des bassins versants, la protection des sols, le contrôle des parasites et les techniques d'utilisation de la terre. Les petits fermiers pauvres ont en particulier besoin d'élargir leur marge de manœuvre. Il est donc important de différencier l'adaptation à différents niveaux et de définir ce qui peut être fait au niveau des ménages, au niveau local, par les gouvernements nationaux, ou avec l'appui international.

De manière analytique, le GIEC distingue en outre deux catégories d'adaptation :

« l'adaptation autonome, qui est la mise en œuvre continue de connaissances et technologies existantes en réponse aux changements climatiques rencontrés, et l'adaptation planifiée, qui est l'amélioration de la capacité d'adaptation en mobilisant les institutions et les politiques pour établir et renforcer des conditions favorables à une adaptation efficace et à l'investissement dans de nouvelles technologies et infrastructures. » (Easterling et al. 2007, 294)

L'avantage de la différenciation du GIEC est qu'elle examine les stratégies et capacités disponibles localement pour les ajuster aux circonstances du changement sans

aucune interférence gouvernementale. Cette perspective aide également à identifier les besoins pour les interventions planifiées étant donné que les capacités de réaction disponibles peuvent être très limitées.

Refléter les connaissances à propos des impacts prévus du changement climatique sur différents secteurs permet d'identifier les actions certainement prioritaires pour une adaptation basée sur une approche par le haut. Encouragés et aidés par le processus UNFCCC, les pays les moins avancés (PMA) ont entamé et même fini d'élaborer des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA).

Les plans convenus dans le cadre de la UNFCCC soulignent spécifiquement l'objectif d'identifier et de traiter les besoins d'adaptation et projets prioritaires les plus urgents. En principe, ceux-ci devraient être développés dans le cadre d'un processus participatif (UNFCCC 2001). Cependant, ces plans sont beaucoup moins concrets que les éléments procéduraux des directives volontaires de la FAO à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate. Ces PANA constituent néanmoins le meilleur et le plus récent point de départ en matière de priorités d'adaptation. Ils représentent également une référence lors de l'évaluation des coûts probables de l'adaptation, même s'ils ne concernent que les besoins d'adaptation les plus urgents. Les pays en voie de développement mettent également en avant, dans leurs communications nationales pour la UNFCCC, certaines mesures d'adaptation dans des secteurs vulnérables clés (pour l'agriculture, voir tableau 2).

Les risques météorologiques déstabilisent les ménages et les pays, et créent une insécurité alimentaire. Les inondations, cyclones et sécheresses ont été une source majeure de famine affectant plus de 30 millions de personnes depuis l'an 2000 dans la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Les gouvernements et donateurs réagissent seulement à ces chocs plutôt que gérer les risques par anticipation. Ces réactions d'urgence ont été critiquées pour le caractère ponctuel et parfois inopportun. On les accuse même de déstabiliser les marchés locaux de denrées alimentaires.

De manière similaire, de nombreux pays en voie de développement fortement exposés n'ont pas les moyens de financer les coûts entraînés par les catastrophes.

Les pays les moins avancés ne peuvent que difficilement payer l'analyse technique et les autres frais de démarrage pour des systèmes d'assurance. L'augmentation s'avérera coûteuse, en particulier parce que les risques

de catastrophe, à l'inverse de la santé ou des accidents, touchent des régions entières simultanément et nécessitent par conséquent une diversification spatiale, une réassurance et/ou de grandes réserves de capitaux. Ainsi, il est très important que les mécanismes de gestion des risques, y compris les mécanismes d'assurance innovateurs, jouent un rôle dans les négociations sur la UNFCCC.

Tableau 2 : mesures d'adaptation dans des secteurs vulnérables clés mises en avant dans les communications nationales de pays en voie de développement

Secteurs vulnérables	Adaptation par réaction	Adaptation par anticipation
Ressources d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Protection des ressources d'eau souterraine Meilleures gestion et maintenance des systèmes d'approvisionnement en eau existants Protection des zones de captage d'eau Meilleur approvisionnement en eau Collecte et dessalement des eaux souterraines et de pluie 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure utilisation de l'eau recyclée Conservation des zones de captage d'eau Meilleur système de gestion de l'eau Réforme de la politique relative à l'eau, y compris les politiques de prix et d'irrigation Développement de systèmes de contrôle des inondations et de surveillance de la sécheresse
Agriculture et sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle de l'érosion Construction de barrages pour l'irrigation Changements dans l'utilisation et l'application de fertilisants Introduction de nouvelles cultures Maintenance de la fertilité des sols Changements dans les périodes de plantation et de récolte Passage à différents cultivars Programmes d'éducation et de vulgarisation sur la conservation et la gestion du sol et de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de cultures tolérantes/résistantes (à la sécheresse, au sel, aux insectes/parasites) Recherche et développement Gestion sol-eau Diversification et intensification de cultures alimentaires et plantations Mesures politiques, encouragements fiscaux, subventions, libre marché Développement de systèmes d'alerte précoce
Santé humaine	<ul style="list-style-type: none"> Réforme de la gestion de la santé humaine Amélioration des conditions de vie et d'habitat Amélioration des interventions d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un système d'alerte précoce Contrôle et surveillance du vecteur/des maladies meilleurs et/ou améliorés Amélioration de la qualité environnementale Changements dans la conception urbaine et de l'habitat

Secteurs vulnérables	Adaptation par réaction	Adaptation par anticipation
Écosystèmes terrestres	<p>Amélioration des systèmes de gestion incluant le contrôle de la déforestation, la reforestation et l'afforestation</p> <p>Encourager l'agroforesterie pour améliorer les biens et services forestiers</p> <p>Développement/amélioration de plans nationaux de gestion des incendies de forêt</p> <p>Amélioration du stockage de carbone dans les forêts</p>	<p>Création de parcs/réserves, de zones protégées et de corridors de biodiversité</p> <p>Identification/développement d'espèces résistantes au changement climatique</p> <p>Meilleure évaluation de la vulnérabilité des écosystèmes</p> <p>Surveillance des espèces</p> <p>Développement et maintenance de banques de semences</p> <p>Intégration des facteurs socioéconomiques dans la politique de gestion</p>
Zones côtières et écosystèmes marins	<p>Protection de l'infrastructure économique</p> <p>Conscience publique pour améliorer la protection d'écosystèmes côtiers et marins</p> <p>Construction de digues et de renforcements côtiers</p> <p>Amélioration du stockage de carbone dans les forêts</p> <p>Protection et conservation de récifs coralliens, mangroves, des herbes aquatiques et de la végétation du littoral</p>	<p>Gestion intégrée de la zone côtière</p> <p>Meilleure planification et zonage des côtes</p> <p>Développement d'une législation pour la protection des côtes</p> <p>Recherche et surveillance des côtes et des écosystèmes côtiers</p>

Source : basé sur la UNFCCC 2008, 31

6 Capacité de réaction au niveau local et communautaire

Les analyses d'impact soulignent qu'il est important d'étudier les situations familiales spécifiques car les systèmes de subsistance sont typiquement complexes et comprennent plusieurs facteurs s'interférant. Par exemple, plusieurs cultures et espèces de bétails entrent en jeu dans les systèmes de cultures associées, et les moyens de subsistance de beaucoup de petits propriétaires sont composés d'une variété de sources de revenus telles que l'utilisation de ressources sauvages issues de la forêt, les envois d'argent, et d'autres stratégies de revenus non agricoles. L'aide du gouvernement peut également jouer un rôle, mais jusqu'à présent beaucoup de petits propriétaires fermiers font face à un processus de marginalisation dans les politiques agricoles nationales et internationales. Par conséquent, l'aide est souvent inexistante ou insuffisante. Des politiques d'adaptation

efficaces devraient être lancées ici et encourager les stratégies de réaction et d'adaptation des groupes les plus pauvres dans les environnements ruraux et urbains.

La documentation sur les politiques d'adaptation locales et basées sur la communauté est de plus en plus importante, et plusieurs études fournissant un bon aperçu des options politiques pour l'adaptation au niveau local sont disponibles. L'une d'entre elles est par exemple une étude de cas réalisée au Bangladesh. Elle a développé une typologie utile pour décrire différents domaines et mesures politiques devant être impliqués dans des mesures d'adaptation locales contre le changement climatique (FAO et ADPC, 2006, 66f, voir également tableau 3).

Les auteurs démontrent que s'adapter localement avec succès aux variations et changements climatiques n'est pas chose facile. Au contraire, cela nécessite plutôt des chemins multiples avec des mesures à court et long terme bien planifiées et en interaction. La tâche qui incombe

Tableau 3 : options politiques pour la conception de politiques d'adaptation locales

Type de mesures	Exemples
Adoption de mesures adaptatives physiques	Creusement, recreusement de canaux, mini bassins, irrigation, dispositifs de stockage pour retenir l'eau de pluie
Ajustement des pratiques agricoles en cours	Ajustement de caractéristiques de cultures, sélection de variétés de céréales résistant à la sécheresse ; meilleur stockage des semences et des denrées alimentaires ; semis secs, ou adoption de cultures alternatives destinées à la vente, telles que la mangue et le jujube
Ajustement des activités socio-économiques	Diversification des moyens de subsistance, encouragement du marché, industries familiales à petite échelle, intégration de connaissances traditionnelles
Renforcement des institutions locales	Programmes d'entraide, renforcement des capacités et sensibilisation pour les institutions locales
Renforcement des structures institutionnelles formelles	Comités locaux de gestion des catastrophes et institutions de financement ; formulation de politiques pour catalyser l'augmentation des opportunités adaptatives de subsistance
Prise de conscience et intercession	
Encouragement d'une meilleure recherche	Orientations des fermes vers des cultures améliorées ou nouvelles, y compris des variétés résistant à la sécheresse, et d'autres technologies utiles et d'adaptation

Source : FAO et ADPC 2006

Une approche d'adaptation fondée sur les droits

Ce document traite de l'impact du changement climatique sur la jouissance des droits de l'homme en matière de sécurité alimentaire, en particulier le droit à une alimentation adéquate. Quels éléments essentiels d'une stratégie fondée sur les droits pour des politiques d'adaptation peuvent-ils être obtenus à partir des résultats ?

(1) Une approche fondée sur les droits de l'homme doit couvrir les deux ensembles de droits de l'homme : les droits civils et politiques d'un côté, et les droits économiques, sociaux et culturels de l'autre.

(2) Les droits de l'homme donnent aux personnes des droits vis-à-vis de leur gouvernement. Ces droits peuvent être revendiqués légalement, et sont des outils appropriés pour mettre le gouvernement devant ses responsabilités. Les procédures de plainte doivent être accessibles à chacun.

(3) Un cadre fondé sur les droits décrit mieux les obligations du gouvernement et développe des critères d'élaboration et d'évaluation de processus politiques, y compris sur l'adaptation. Un cadre fondé sur les droits exige des gouvernements qu'ils respectent les normes à tous les différents niveaux d'activités.

(4) Il est important de noter que toutes les personnes souffrant de la faim ne sont pas automatiquement victimes de violations par les politiques gouvernementales. L'impact du changement climatique pourrait être si considérable dans un pays ou une région que le gouvernement n'aurait pas les moyens d'aider suffisamment toutes les personnes touchées à s'adapter.

Ainsi, la faim, en tant que résultat de catastrophes naturelles, ne peut pas être automatiquement considérée comme une violation du droit à une alimentation adéquate.

Une violation peut seulement être identifiée lorsque la faim est entraînée par les manquements du gouvernement à développer un système de réponse minimal

pour une préparation aux catastrophes, lorsque les mesures d'adaptation ne sont pas orientées vers ceux qui sont le plus dans le besoin, ou lorsque le gouvernement n'utilise pas les ressources disponibles.

(5) Une évaluation et un cadre fondés sur les droits ne doivent pas seulement examiner les obligations et responsabilités des gouvernements nationaux, mais doivent également évaluer l'impact potentiel de la politique gouvernementale sur des personnes vivant dans un autre pays. Les pays pauvres ont besoin de l'aide internationale pour mettre en place des mesures d'adaptation car ceux-ci vont souffrir considérablement du changement climatique et doivent faire face à un grand travail d'adaptation.

(6) Les droits de l'homme sont des droits individuels. Ils posent des limites de restrictions et de privations que les individus peuvent supporter. Les politiques d'adaptation devraient être conçues de manière à ce qu'au moins le contenu essentiel des droits de l'homme soit appliqué.

(7) Un cadre fondé sur les droits peut être un outil utile pour compléter les politiques d'adaptation au changement climatique. Il peut aider à évaluer les risques résultant du changement climatique et leurs impacts éventuels pour le respect des droits de l'homme de ces personnes affectées par le changement climatique.

Un cadre fondé sur les droits peut fournir une orientation lors de l'élaboration de politiques d'adaptation de telle manière que les droits de l'homme soient favorisés et protégés. Il permet aux détenteurs individuels de droits d'évaluer les mesures politiques (d'adaptation) et de juger si ces politiques ont un impact positif, négatif ou neutre sur eux et leurs besoins d'adaptation au changement climatique. Si elle est utilisée correctement, une approche fondée sur les droits présente un bon potentiel pour assurer et améliorer la qualité des politiques d'adaptation.

pour la création de politiques d'adaptation significatives aux niveaux locaux est de trouver la bonne combinaison de ces facteurs. Cela devrait fournir des réponses aux changements attendus dans les « paramètres géophysiques » ainsi que les ajustements nécessaires dans les « systèmes de subsistance ».

Des politiques d'adaptation doivent être intégrées de manière appropriée dans le contexte local et orientées vers les groupes les plus vulnérables. La pratique d'une approche basée sur les droits pour l'élaboration de politiques d'adaptation présente notamment l'avantage d'établir des garanties procédurales pour les communautés et personnes concernées afin d'assurer la participation, y compris l'accès aux informations pertinentes (transparence) et le droit de se plaindre. L'autre avantage est qu'une approche basée sur les droits demande un résultat spécifique. Les gouvernements doivent prouver que leurs décisions politiques et budgétaires s'orientent sur les groupes les plus vulnérables et qu'aucun groupe n'est exclu. Ils doivent prouver que leurs propres politiques d'adaptation ne font de tort à personne, par exemple qu'elles n'enlèvent pas aux gens l'accès à la nourriture et à l'eau.

7 Capacité de réaction au niveau international

Une attention toute particulière et des régimes massifs de soutien en faveur de la majorité marginalisée et longtemps négligée des producteurs agricoles, à savoir les petits paysans, sont nécessaires dès maintenant et encore plus à l'avenir lorsque le changement climatique s'accélérait touchera de plus en plus de régions. Une aide doit leur être adressée de manière sensible, cohérente et significative, combinée avec des micro-crédits, des services de vulgarisation et des formations ayant pour objectif d'améliorer le système de production, de sécuriser les moyens de subsistance, de développer la résistance au climat et de sortir de la pauvreté.

La coopération en matière de développement a un rôle primordial à jouer à tous les niveaux de la politique d'adaptation. La coopération bi- et multilatérale pour le développement peut aider à intégrer l'adaptation dans le développement politique. Il faut élaborer des capacités à toutes les étapes du processus d'adaptation dans les pays en voie de développement, de la préparation aux catastrophes et dispositifs d'alerte précoce, aux régimes d'assurance et aux problèmes de conception politique. Les autres acteurs, tels que la communauté scientifique et les ONG, devraient faire partie intégrante du projet d'adaptation. Chacune de ces institutions peut aider à mieux concevoir les politiques d'adaptation. Les ONG sont souvent celles qui atteignent les groupes vulnérables beaucoup mieux que les institutions gouvernementales ou internationales. Par conséquent, elles peuvent contribuer en utilisant leur expérience dans la gestion et la mise en place de projets ainsi qu'en mobilisant leurs connaissances.

Le financement de mesures d'adaptation aura également besoin d'une aide internationale adéquate. Cette étude recommande clairement la création d'un mécanisme fiable à base financière au sein des négociations des Nations unies sur le climat si l'on veut gérer les impacts inévitables du changement climatique. Des ressources financières considérables sont en outre nécessaires pour faire face aux besoins d'adaptation attendus

des pays en voie de développement. Cependant, encore plus d'aide ne signifie pas nécessairement que plus de fonds parviendront aux groupes les plus vulnérables. C'est une des raisons pour lesquelles les négociations de la UNFCCC doivent déterminer quels cadres nationaux et internationaux sont les plus appropriés à l'adaptation envisagée. Les mesures d'adaptation doivent être élaborées correctement et se concentrer sur les groupes particulièrement vulnérables. Le cadre fondé sur les droits est une option très prometteuse pour encourager la progression des mesures, revoir les activités du gouvernement et générer des ressources.

8 Conclusions et recommandations

Il est très vraisemblable que les impacts du changement climatique vont augmenter la famine et freiner les politiques d'éradication de la pauvreté par des changements en termes de précipitations, de disponibilité de l'eau, de propagation des maladies et de multiplication des catastrophes météorologiques extrêmes. La sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation seront donc fortement affectés par le changement climatique. Les plus vulnérables à ces impacts seront les pays en voie de développement en général et plus particulièrement ceux de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud et du Sud-Est, et de la région du Pacifique Sud.

Dans ces pays et les autres touchés, ce sont en particulier les personnes pauvres qui sont le plus vulnérable au changement climatique, p. ex. les ruraux pauvres, les communautés indigènes, les parias, les femmes, les enfants et les personnes âgées. Pour beaucoup de ces petits propriétaires, fermiers pratiquant une agriculture de subsistance, travailleurs sans terre, femmes, personnes souffrant du VIH et du sida, indigènes et personnes pauvres urbaines, le changement climatique représente un facteur de stress supplémentaire s'ajoutant à divers autres facteurs de pauvreté.

Ainsi, le changement climatique risque d'aggraver encore plus la marginalisation géographique, sociale, économique et politique, plutôt que de la surmonter. Il est par conséquent de la plus grande importance d'élaborer des politiques, cadres et programmes d'adaptation de telle manière que la priorité soit donnée aux besoins des personnes les plus vulnérables. Cela comprend des aspects importants tels que la participation des parties prenantes, des approches basées sur la communauté et une justesse culturelle.

Les politiques d'adaptation relatives à la sécurité alimentaire doivent être traitées au niveau mondial, national et local. Les pays en voie de développement ont besoin d'une aide internationale conséquente pour mettre en place de manière adéquate des politiques d'adaptation

couvrant un large domaine allant des mesures infrastructurelles à la prise de conscience et à l'élaboration et diffusion d'informations relatives au climat.

Les pays industrialisés doivent s'engager financièrement pour compenser les dommages causés par le changement climatique. Cela doit se faire par l'intermédiaire de fonds internationaux sous la houlette de la UNFCCC, en particulier du fonds d'adaptation des Nations unies, mais également avec de nouveaux instruments tels que les régimes d'assurance. Les gouvernements nationaux doivent intégrer l'adaptation dans toutes les politiques gouvernementales. Ils doivent également s'assurer que les groupes les plus vulnérables au sein de leur pays soient identifiés et aidés dans leur adaptation.

La UNFCCC doit faire fortement référence aux droits de l'homme et en particulier au droit à l'alimentation en tant que principes directeurs pour un nouveau traité sur le climat. Cela déplacerait partiellement l'attention des politiques d'adaptation des États nationaux vers les individus sur lesquels le changement climatique fait peser un risque pouvant être existentiel. L'approche des droits de l'homme établit des normes procédurales pour les politiques gouvernementales. Elle aide également les groupes et individus vulnérables en faisant en sorte qu'il soit de la responsabilité de leur gouvernement de remplir ses obligations respectives vis-à-vis des personnes qui ont des droits individuels à une alimentation adéquate, à l'eau, à la santé, à un habitat, etc. En conclusion, les politiques d'adaptation fondées sur les droits sont un bon outil pour s'assurer que l'argent affecté à l'adaptation est dépensé raisonnablement. Le Haut Commissariat aux droits de l'homme, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et la UNFCCC doivent coopérer plus étroitement et développer une directive destinée à aider les gouvernements à élaborer des politiques d'adaptation selon ces principes.

Bibliographie

- Ban Ki Moon (2007) : A Climate Culprit in Darfur. Dans : Washington Post, 16 June 2007. Disponible sous : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/06/15/AR2007061501857.html> (Accès : 25 July 2007)
- Bhadra, B. (2002) : Regional Cooperation for Sustainable Development of Hindu Kush Himalaya Region : opportunities and challenges. Papier présenté à the Alpine Experience : An Approach for other Mountain Regions. Berchtesgaden
- Boko, M. et al. (2007) : Africa. Dans : Parry, M.L. et al. (eds.) : Climate Change 2007 : Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge/New York, Cambridge University Press, pp. 433-467
- CESCR (2002) : General Comment No. 15 : The right to water. Geneva. UN-Doc. E/C.12/GC/15
- Christensen, J.H. et al. (2007) : Regional Climate Projections. Dans : Solomon, S. et al. (eds.) : Climate Change 2007 : The Physical Science Basis. Cambridge/New York Cambridge University Press
- Cruz, R.V. et al. (2007) : Asia. Dans : Parry, M.L. et al. (eds.) : Climate Change 2007 : Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge/New York, Cambridge University Press, pp. 469-506
- Easterling, W.E/. et al. (2007) : Food, Fibre and Forest Products. Dans : Parry, M.L. et al. (eds.) : Climate Change 2007 : Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge/New York, Cambridge University Press, pp. 273-313
- FAO (2004) : Voluntary Guidelines on the Implementation of the Right to Adequate Food in the Context of National Food Security. Rome, FAO
- FAO (2007) : Climate Change and Food Security : A framework document. Rome, FAO
- FAO/ADPC (2006) : Livelihood Adaptation to Climate Variability and Change in Drought-prone Areas of Bangladesh. Rome, FAO. Disponible sous : http://www.adpc.net/v2007/Programs/CRM/Downloads/FAO_ADPC_LACC.pdf (Accès : 15 September 2008)
- Harmeling, S. (2007) : Global Climate Risk Index 2008. Weather-related loss events and their impacts on countries in 2006 and in a longterm comparison. Bonn, Germanwatch
- Harmeling, S. et al. (2007) : Adaptation to Climate Change in Africa and the European Union's Development Cooperation. Bonn, Germanwatch. Disponible sous : <http://www.germanwatch.org/klima/euaf07e.htm> (Accès : 15 September 2008)
- IPCC (2001) : Climate Change 2001 : Synthesis report. Summary for policymakers. Cambridge/New York, Cambridge University Press. Disponible sous : <http://www.ipcc.ch/ipccreports/tar/vol4/english/pdf/wg2spm.pdf> (Accès : 15 September 2008)
- IPCC (2007) : Summary for Policymakers. Dans : Parry, M.L. et al. (eds.) : Climate Change 2007 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge/New York, Cambridge University Press, pp. 7-22. Disponible sous : <http://www.gtp89.dial.pipex.com/spm.pdf> (Accès : 15 July 2008)
- Magrin, G., et al. (2007) : Latin America. Dans : Parry, M.L. et al. (eds.) : Climate Change 2007 : Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, UK/New York, Cambridge University Press. pp. 581– 615.
- OECD/FAO (2008) : World Agricultural Outlook 2018-2017. Paris, OECD
- O'Reilly, C.M. et al. (2004) : Climate Change Decreases Aquatic Ecosystems Productivity of Lake Tanganyika, Africa. Dans : Nature, 424 (2004,), pp. 766-768
- Parry, M.L. et al. (2007) : Technical Summary. Dans : Parry, M.L. et al. (eds.) : Climate Change 2007 : Impacts,

adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge/New York, Cambridge University Press, pp. 23-78. Disponible sous : <http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-ts.pdf> (Accès : 15 September 2008)

Pu, J.C. et al. (2004) : Fluctuations of the Glaciers on the Qinghai-Tibetan Plateau During the Past Century.

Dans : Journal of Glaciology and Geocryology, 26 (2004,), pp. 517-522

TERI (2003) : Coping with Global Change : vulnerability and adaptation in Indian agriculture. New Delhi, The Energy and Resources Institute

UNDP (2007) : Human Development Report 2007/2008. Fighting climate change. Human solidarity in a divided world. New York, UNDP

UNFCCC (2001) : Guidelines for the Preparation of National Adaptation Programmes of Action. Decision 28/CP.7

UNFCCC (2008) : Nairobi Work Programme on Impacts, Vulnerability and Adaptation to Climate Change. Revised draft conclusions proposed by the Chair. FCCC/SBSTA/2008/L.13/Rev.1

UN Millennium Project/UNDP (2003) : Halving Global Hunger. Background paper of the Task Force 2 on hunger



Climate Change, Food Security and the Right to Adequate Food

Cette étude montre les faits les plus importants concernant la relation entre le changement climatique et sa sécurité alimentaire. L'étude donne des recommandations pour la politique nationale et internationale en vue de stratégies d'adaptation au changement climatique.

Version anglaise, 212 pages, Stuttgart 2008

Téléchargement : www.brot-fuer-die-welt.de/downloads/fachinformationen/climfood.pdf



Deepening the food crisis? Climate Change, Food Security and the Right to Adequate Food

Version anglaise de cette étude-ci « Vers une aggravation de la crise alimentaire ? »

Version anglaise, 28 pages, Stuttgart 2009

Téléchargement : www.brot-fuer-die-welt.de/downloads/fachinformationen/analysis06_food-crisis.pdf



Making the Adaptation Fund Work for the Most Vulnerable People

Viser les personnes les plus vulnérables au changement climatique par des moyens d'adaptation est en même temps une obligation des droits de l'homme pour les gouvernements et d'une importance stratégique dans les négociations internationales.

Version anglaise, 16 pages, Stuttgart 2008

Téléchargement : www.brot-fuer-die-welt.de/downloads/fachinformationen/adaptation-fund_engl.pdf



Diakonisches Werk der Evangelischen Kirche
in Deutschland e.V.
pour « Brot für die Welt »
BP 10 11 42
D-70010 Stuttgart
Staffenbergstraße 76
D-70184 Stuttgart
Allemagne

Téléphone: ++49 711/2159-0
E-Mail: info@brot-fuer-die-welt.de
www.brot-fuer-die-welt.de